

T

TRAITEMENT DE LA MALADIE PARODONTALE

Votre rôle : *contrôler la plaque dentaire au-dessus de la gencive (à l'aide de brosses à dents, brossettes et d'antiseptiques).*

Notre rôle : *contrôler la plaque et le tartre au-dessous de la gencive.*

Votre travail est aussi important que le nôtre.

La plaque dentaire se colle à la dent, le tartre se fixe sur la plaque dentaire.

Seul un traitement adéquat peut faire disparaître cette plaque dentaire et donc empêcher le tartre de se fixer.

■ 1^{er} temps :

Bilan parodontal

Nous allons évaluer la sévérité de votre maladie parodontale en réalisant :

- un bilan clinique et radiologique complet,
- un examen de toutes les poches parodontales.

■ 2^e temps :

Technique de soins et de détartrage

Nous vous enseignerons un soin de gencive qui vous permettra d'éliminer efficacement la plaque dentaire (révélateur de plaque dentaire, brossettes...). Nous contrôlerons régulièrement l'efficacité de votre technique de soins.

Nous pratiquerons également un détartrage qui pourra être réalisé sous anesthésie locale selon votre sensibilité.

La reprise de toutes les anciennes restaurations défectueuses fait également partie de cette phase du traitement.

■ 3^e temps :

En fonction du bilan, phase chimique et/ou phase chirurgicale

- Un traitement chimique des poches par des irrigations antiseptiques permet d'améliorer, voire de stopper l'évolution de la maladie parodontale dans certains cas.
- Nous éliminerons la gencive infectée (curetage) et le tartre résiduel (surfaçage) sous anesthésie locale. Il n'y a aucune suite si ce n'est une légère sensibilité pendant quelques jours lors du brossage.
 - Dans certains cas, nous devons réaliser une intervention chirurgicale pour avoir un accès direct aux racines dentaires (lambeau). Cette intervention est indiquée lorsque les poches parodontales sont importantes. Les suites opératoires sont en général modérées ; sinon, un traitement médicamenteux sera prescrit.



Tous ces actes seront réalisés sous contrôle régulier de votre traitement,
et avec l'utilisation d'antiseptiques (bains de bouche).

Dans certains cas une prescription d'antibiotiques devra être faite.